

La crise migratoire, une chance pour la construction d'un marché du travail européen ?

L'Europe des 28 doit faire face à des défis majeurs liés au vieillissement de sa population et au manque d'investissements dans bien des secteurs. L'arrivée des migrants semble donner l'occasion aux États membres d'élaborer un véritable marché du travail européen.

Au sein de l'Europe, les différences sont très marquées entre les États membres en matière de cultures, de traditions et de langues. Celles-ci se reflètent dans l'évolution des divers systèmes sociaux, y compris dans l'organisation des marchés du travail.

On ne peut parler d'un modèle social européen que dans le contexte des valeurs fondamentales à l'origine du projet d'intégration économique et politique, lesquelles sont communes à tous les États membres. En ce qui concerne la manière dont ces valeurs sont appliquées dans chaque État membre, les choses sont moins évidentes : les différences sont majeures, notamment dans le cas de la réglementation du marché du travail.

C'est pourquoi les politiques sociales relèvent toujours, dans une large mesure, de la compétence des États membres. Et, conformément au « principe de subsidiarité », le rôle des institutions européennes se limite à compléter et à soutenir les activités au niveau national. A l'échelle européenne, il est possible d'élaborer des réglementations dans certains domaines, afin de légiférer, par exemple, sur les pratiques de travail ou la protection des travailleurs. Il peut aussi être question d'assurer un soutien aux États membres afin de faciliter la coordination de leurs actions, d'élaborer des directives ou encore d'échanger des bonnes pratiques. Cependant, pour faire court, il n'existe pas de marché européen du travail – pour le moment ? – et les outils mis à notre disposition pour le mettre en place sont limités. Il est certain que cette situation n'est pas prête à évoluer facilement.

Pas de marché du travail intégré

De fait, l'Europe est confrontée à un grave problème social : le chômage et elle doit faire face, de surcroît, à un chômage de longue durée



© Union européenne - Christophe Maent / AFP-Service

et à un chômage qui touche notamment les jeunes, dont les implications sont dramatiques. Cependant, le problème ne se pose pas uniquement en termes quantitatifs. L'Europe fait également face à un manque d'emplois de qualité et à une précarité grandissante. Autre défi de taille : les instruments visant à améliorer la mobilité des travailleurs au sein de l'Union européenne ne sont pas efficaces, ce qui confirme la non-existence d'un marché du travail intégré.

On ne peut remédier à cette situation que par l'investissement, et c'est ce qui justifie principalement le soutien européen au Plan Juncker. Toutes les conditions d'une augmentation indispensable de l'investissement sont remplies actuellement : les taux d'intérêt sont faibles, les prix du pétrole baissent, l'euro se dévalue et de grandes réserves de liquidités sont disponibles.

Intégration sociale des migrants

C'est dans ce contexte que l'Europe doit faire face à un afflux massif de réfugiés. L'enjeu migratoire actuel constitue un défi qui requiert une vision à long terme ainsi que des mesures à court terme. L'Union européenne va

connaître un déclin important de sa population âgée de 15 à 64 ans. D'ici 2050, ce groupe démographique comptera 50 millions d'individus en moins.

Il va falloir accorder une priorité toute particulière à l'adoption d'une vision à long terme, avec d'une part l'élaboration d'une politique d'immigration assurant une gestion coordonnée des flux de population, en tenant compte de la situation économique et démographique de l'Europe, mais aussi de celle des pays d'origine, et d'autre part la mise en œuvre de nouveaux instruments capables de faciliter l'intégration sociale des migrants dans le pays de destination.

Bien gérée, la mobilité organisée des travailleurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord arrivant massivement en Europe pourrait se révéler bénéfique pour tous. Elle pourrait même permettre d'établir un marché du travail digne de ce nom. ☞

José Silva Peneda, conseiller principal de politique sociale européenne au Centre européen de politique stratégique (EPSC)

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas la position de la Commission européenne